



Dans un contexte d'augmentation rapide des usages data et de développement des objets connectés, nous avons pris l'engagement fort, en cohérence avec notre plan stratégique Essentiels2020, de diminuer notre empreinte environnementale et de faire du numérique un levier essentiel de la transition écologique.

Je suis intimement convaincue que notre secteur, grâce à ses innovations, peut contribuer à une croissance responsable respectueuse de son environnement. Orange France est non seulement le premier opérateur télécom français mais depuis 2016, c'est aussi l'une des plus grandes entreprises du pays à détenir la certification ISO 14001, sur la totalité de ses activités en métropole.

Portée par la Directrice de la Communication et de la RSE Orange France, et avec la contribution de l'ensemble des membres du Codir, cette réussite témoigne à la fois :

- **de notre capacité à maîtriser et à limiter les impacts environnementaux** des activités, produits et services, qu'ils soient assurés par nos collaborateurs ou par nos prestataires,
- **de notre engagement à poursuivre nos actions** en conformité avec les attentes des parties intéressées (clients, collaborateurs, prestataires, société civile...).

Aujourd'hui, nous voulons aller encore plus loin pour :

- **Améliorer nos performances environnementales en maintenant notre certification ISO 14001 globale sur le Management de l'Environnement et notre certification ISO 50001 sur le Management de l'Energie de nos réseaux et systèmes d'information**

Nous souhaitons diminuer les émissions de CO₂ par usage tout en maintenant la qualité et l'innovation des services offerts à des clients toujours plus connectés. Nous devons également poursuivre l'amélioration de nos performances énergétiques de nos bâtiments et de nos réseaux grâce, entre autres initiatives, au développement de nouveaux data centers « éco-responsables », moins gourmands en énergie.

- **Limiter l'impact de nos consommations en ressources naturelles**

Nous avons pour objectif de réduire notre consommation de papier et de carburant, de veiller à privilégier les modes de déplacements responsables, et de favoriser autant que possible l'emploi de matière recyclée.

- **Prévenir les risques de pollution, protéger l'environnement et la biodiversité**

Pour maîtriser les risques environnementaux, nous nous assurons de notre conformité à l'ensemble des obligations réglementaires et aux autres exigences identifiées. Nous contribuons également à la protection de l'environnement par des projets concrets tels que la mise à disposition du CREA (Centre de Recherches sur les Éco-systèmes d'Altitude) de nos antennes relais proches du Mont-Blanc pour recueillir des données climatiques.

- **Favoriser l'intégration des principes de l'économie circulaire dans nos processus**

Nous voulons prendre en compte l'environnement à chaque étape du cycle de vie de nos produits : éco-conception, achats responsables, réemploi et recyclage des équipements et des téléphones mobiles....

C'est avec la conscience et l'action de chacun que nous pouvons aller plus loin. Je compte sur votre engagement pour atteindre nos objectifs et obtenir, en 2018, le renouvellement de nos certifications.

Continuons de faire progresser ensemble la contribution essentielle de notre entreprise à cet enjeu majeur pour notre société.

Fabienne Dulac

Directrice Exécutive Orange France

29 janvier 2018